

# DELIBERATION N° 2016/D217 BIS



## OPERATION TERRITOIRE ZERO DECHET ZERO GASPILLAGE Rémunération du coordinateur TZDZG

L'ambition de ce dispositif est de promouvoir la mobilisation d'un territoire sur la thématique «déchets» (sans distinction déchets des ménages, déchets des activités économiques) en aboutissant à l'élaboration d'un programme collectif d'actions qui visent les objectifs suivants :

- ne pas gaspiller,
- limiter au maximum la production de déchets,
- réemployer localement,
- valoriser en respectant la hiérarchie des modes de traitement des déchets,
- limiter au maximum l'élimination
- s'engager dans des démarches d'économie circulaire dans un mouvement de gouvernance participative.

Par délibération du 5 février dernier, deux postes ont été créés afin d'assurer cette mission :

- un coordinateur TZDZG recruté en CDD pour 4 ans, en charge de l'animation générale du dispositif
- un animateur pour assister le coordinateur recruté également en CDD pour 4 ans
- un animateur par atelier thématique voire par groupes de travail (techniciens de Kerval ou des EPCI membres)

L'ensemble des financements apportés par l'ADEME sur les 4 ans sera mobilisé sur le fonctionnement du dispositif et notamment la prise en charge financière des moyens humains recrutés en CDD.

La délibération créant les emplois des collectivités doit préciser, dès lors qu'il peut être fait appel à des agents contractuels recrutés sur la base de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26/01/1984 "le motif invoqué, la nature des fonctions, les niveaux de recrutement et de rémunération de l'emploi créé".

**Le Bureau Syndical après en avoir délibéré, par vote à main levée,**

➡ **FIXE** le montant de la rémunération du coordinateur comme suit :

<b><i>ELEMENTS DE REMUNERATION</i></b>	
<b><i>TRAITEMENT INDICIAIRE</i></b>	<b><i>IB : 492 - IM : 425 Catégorie A</i></b>
<b><i>REGIME INDEMNITAIRE</i></b>	<b><i>Indemnité spécifique de service + prime de service et de rendement Filière technique Technicien</i></b>
<b><i>AUTRES</i></b>	<b><i>Participation Risque santé &amp; Prévoyance+ Titres restaurant</i></b>

POUR EXTRAIT CONFORME  
A Saint-Brieuc, le 13 Septembre 2016

**Le Président**



**Thierry BURLLOT**